Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le
ID : 029-200062974-20260223-26022301-DE

MILIZAC GUIPRONVEL

Séance du 23 FEVRIER 2026

Date de convocation : 11 février 2026
Nombre de conseillers en exercice : 29 présents ou représentés : 26

Etaient présents :

Bernard QUILLEVERE, Maire, Sylviane LAI, Maire déléguée de Milizac, Laurent ABASQ, Maire délégué de Guipronvel, Marie-Jeanne MARC, Jean-Pierre LANDURE, Véronique PROVOST, Gaëlle AUFFRET, Adjoints au Maire, Stéphane BEGOC, Yohann CARADEC, Olivier CAVEAU, Hubert DENIEL, Nathalie DERRIEN, Gwenn DESPLANCHE, Michel LABBE, Nathalie LE CALVE, Anthony MINOC, Eric PALLIER, Florence PHILIP, Jean-Christophe PICART, Peggy ROZYNEK, Danielle SANJOSE, Agnès KERBRAT, Erwan GAGNON, Céline LAMOUR, Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice

Absents et Pouvoirs :

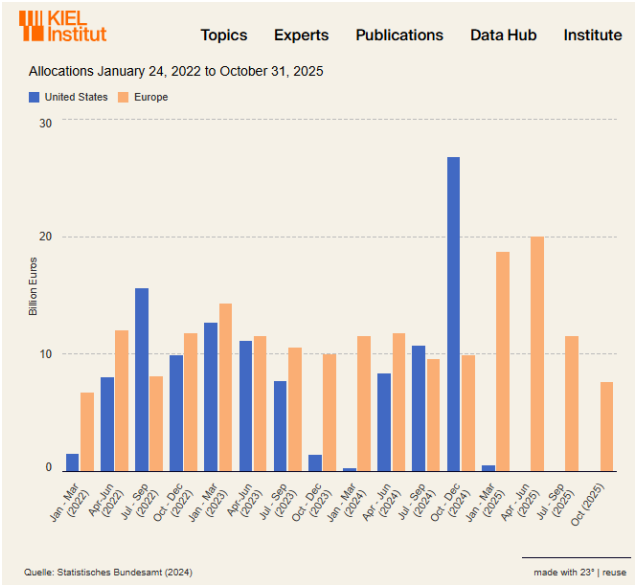
Bernard BRIANT, pouvoir à Bernard QUILLEVERE
Elisabeth LE BERRE, pouvoir à Stéphane BEGOC
François KERNEIS
Céline KEREBEL
Nathalie PERROT

Secrétaire de séance : Nathalie LE CALVE

26.02.23.01. SOLIDARITE & CITOYENNETE EUROPEENNE – SOUTIEN A L'UKRAINE

A la veille du triste anniversaire de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, le 24 février 2022, nous pouvons constater que l'Ukraine ne s'est pas effondrée et qu'elle résiste depuis quatre ans. La Russie n'est pas parvenue jusqu'ici à obtenir un avantage décisif.

Ceci alors même que les États-Unis n'ont plus apporté d'aide financière, militaire ou humanitaire à l'Ukraine depuis le retour de Donald Trump à la Maison Blanche. https://www.franceinfo.fr/replay-radio/le-vrai-du-faux/les-etats-unis-n-apportent-ils-aucune-aide-a-l-ukraine-depuis-le-retour-de-donald-trump_7759949.html



L'Europe a pris le relais de ce soutien car en contenant l'invasion russe, l'Ukraine nous protège également.

1 route de Milizac
Guipronvel 29290 Milizac-Guipronvel
T 02 98 07 90 31 F 02 98 07 97 29 M mairie@milizac-guipronvel.bzh

Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le
ID : 029-200062974-20260223-26022301-DE

Désormais, au mépris du droit international, après avoir envahi un autre Etat, la Russie de Poutine bombarde les civils afin de détruire les infrastructures énergétiques alors que les températures sont descendues en dessous de – 15°C.

« La Russie ne se contente pas de mener une guerre d'agression contre l'Ukraine, elle soumet aussi l'ensemble de la population civile à une campagne d'une extrême cruauté. L'ampleur et l'intensité de ses attaques contre des infrastructures énergétiques cruciales montre clairement une volonté de semer le désespoir et de casser le moral de la population », a déclaré Agnès Callamard, secrétaire générale d'Amnesty International.

Il est fait état d'immeubles gelés, de canalisations ayant éclaté à cause du gel, d'ascenseurs en panne, de téléphones portables déchargés, de réseaux téléphoniques perturbés, d'installation de tentes dans des chambres …

Svitlana, une retraitée vivant à Kiev, a raconté son expérience pendant les coupures de courant :
« Je fais chauffer de l'eau dans une tasse sur un poêle au kérosène, je remplis deux bouteilles, l'une que je place sous mes pieds et l'autre dans mes mains, pour ne pas être gelée. Et nous dormons tous habillés, sous des couettes. Tout ce que nous avons, nous le portons pour dormir. »
https://www.amnesty.be/infos/actualites/article/ukraine-population-eprouvee-attaques-russes-infrastructures

Aussi, l'Association des Maires de France (AMF) et la Protection civile ont lancé le 29 janvier un appel à la solidarité des communes : https://www.amf.asso.fr/documents-generateurs-delectricite-pour-lukraine-lamf-la-protection-civile-font-appel-la-solidarite-communes/42993



Faute de disposer de générateurs d'électricité que la commune aurait pu donner, il vous sera proposé de procéder à un don financier via la Protection civile. Un montant de 1 500 € est ainsi intégré au budget général.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'adopter les dispositions décrites ci-dessus à l'unanimité.

MILIZAC-GUIPRONVEL, le 23 février 2026

LE MAIRE

Bernard QUILLEVERE